



LES VOYAGES

La Libre



Preference



La Libre Planète - De Tromsø aux îles Lofoten



Du 7 au 14 juillet 2022



VOTRE PROGRAMME :

BRUXELLES → OSLO → TROMSØ

JEUDI 7 JUILLET

Départ de Zaventem en matinée.

Arrivée à Oslo et connexion avec le vol à destination de Tromsø.

Déjeuner libre.

Arrivée dans le courant d'après-midi à Tromsø.

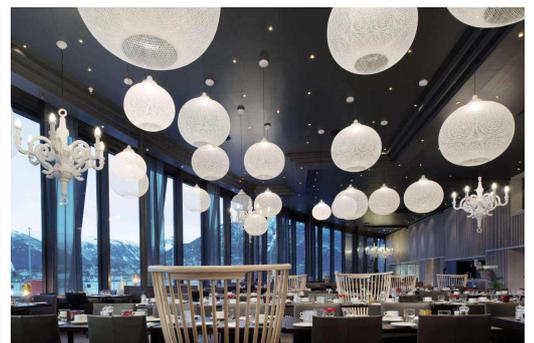
Située à 300km au-delà du cercle polaire, Tromsø est une charmante petite ville, étudiante et multiculturelle, nichée au fond d'un fjord et entourée de superbes paysages où les montagnes descendent jusqu'à la mer. Elle est la plus grande ville de la zone polaire scandinave et a l'université la plus septentrionale du monde.

Accueil par le guide local francophone.

Transfert et montée en téléphérique au sommet de Fjellheisen qui offre une superbe vue panoramique sur l'île de Tromsø et ses alentours.

Transfert vers l'hôtel et installation.

Dîner et nuitée à l'hôtel Scandic Ishav 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée consacrée à la découverte de la ville de Tromsø incluant le Musée Polar et la Cathédrale Arctique.

Tromsø s'étend sur une grande île reliée au continent par un pont long d'1 km. Du côté de la mer, la ville est abritée du large par la grande Kvaløya, l'île aux Baleines. Le centre-ville a gardé quelques-unes de ses vieilles maisons de bois. Le cœur de Tromsø, c'est la Vestregata, sa rue principale. Le palmier de Tromsø que l'on voit au détour de nombreuses rues, ressemble à une plante verte géante. Il peut atteindre 3 m de hauteur. Contrastant avec la végétation plus modeste des montagnes du Grand Nord, c'est une plante importée qui s'est bien acclimatée, surtout sur l'île de Tromsø.



La Cathédrale Arctique est devenue le symbole incontesté de Tromsø. Ce chef-d'œuvre de Jan Inge Hovig unit le verre et le béton pour former un ensemble géométrique qui utilise la lumière arctique afin de créer un effet d'iceberg.

Le Musée Polar se trouve dans une maison des douanes classée Monument historique. Le Musée est dédié aux expéditions polaires et aux recherches scientifiques dans les régions polaires.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, découverte d'une ferme de chiens de traîneaux où sont élevés 300 chiens. Vous en apprendrez davantage sur la façon dont ils sont dressés.

En début de soirée, départ pour l'île de Kvaløya pour un repas traditionnel lapon dans une tente Sami. L'occasion d'en savoir plus sur la culture Sami et ses croyances liées aux aurores boréales. Vous aurez également la chance (si le temps le permet) d'admirer le soleil de minuit.

De mai à juillet, le soleil ne se couche plus au dessus du cercle polaire arctique. Il s'immobilise à l'horizon pour reprendre son ascension à l'aube. L'occasion d'expérimenter un crépuscule sans fin ...

Retour tardif à l'hôtel. Nuitée à l'hôtel Scandic Ishav 4* (ou similaire).

TROMSØ – NARVIK (230 KM – ENVIRON 3H30 DE ROUTE)

SAMEDI 9 JUILLET

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le sud. En chemin, vous admirerez les magnifiques paysages, entre mer et montagnes.

Après avoir longé les Alpes de Lyngen, vous bifurquerez dans les terres vers la petite ville de Bardu. Continuation vers Narvik où vous arriverez pour le déjeuner.

Située dans un site exceptionnel sur une pointe entre deux fjords, Narvik est une ancienne ville minière ; c'est par son port que la Suède exporte son minerai venant de Kiruna. Durant la seconde guerre mondiale, Narvik devint un enjeu important car les allemands avaient besoin de fer pour leurs usines. La ville fut occupée dès le début des hostilités et fut récupérée par les forces alliées au prix de combats acharnés. Aujourd'hui, Narvik est le deuxième port de la Norvège.

Visite du musée de la Guerre.

Lors de cette visite vous aurez l'occasion de suivre pas à pas la destruction de Narvik, les débarquements des alliés, la vie sous l'occupation allemande jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'occasion de mieux comprendre l'histoire de la ville et du pays.

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel Scandic Narvik 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Vous passerez par Evenes, puis l'île d'Hinnøya, la plus grande des Vesterålen, avant de rejoindre le magnifique archipel des Lofoten en fin de matinée. Le trajet vous permettra de profiter des paysages magnifiques de cette région !

Vous continuerez ensuite vers le petit village de pêcheurs d'Henningsvær, véritable carte postale des Lofoten, construit sur plusieurs îlots.

Henningsvær est un village de pêcheurs, à cheval sur plusieurs îles, et traversé par un large et lumineux chenal qui lui a valu le surnom de « Venise des Lofoten ». Des maisons colorées, des cabanes de bois sur pilotis, la mer omniprésente avec les montagnes en toile de fond en font une vraie carte postale.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après le repas de midi, temps libre pour une promenade entre les séchoirs à poissons et pour s'attarder dans les galeries d'art.



Départ à la découverte de la côte nord-ouest de l'archipel avec la baie Eggum où une balade (facile) vous permettra de découvrir une jolie plage ainsi que le travail étonnant et intrigant du sculpteur Markus Raetz. Selon l'angle sous lequel vous la regardez, la sculpture se révélera totalement différente.

Vous poursuivrez ensuite votre route vers la côte ouest des Lofoten, côté mer. Sur l'île de Gimsøysand vous découvrirez le seul golf des Lofoten. Vous pourrez profiter de ce cadre enchanteur et de la plage face à l'océan, car c'est sur l'île de Gimsøysand que vous passerez les trois prochaines nuits.

Dîner dans une grange superbement réaménagée.

Nuit au Lofoten Links Lodges 4* (ou similaire).



GIMSØYSAND – SVOLVAER – MUSEE VIKING – GIMSØYSAND (130KM – ENVIRON 2H DE ROUTE)

LUNDI 11 JUILLET

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, départ pour une balade en bateau de 3 heures pour vous rendre dans le plus petit fjord de Norvège : le Trollfjord. Ce bras de 2km vous donnera un aperçu de la nature sauvage des Lofoten, car aucun village ne le borde, et il n'est accessible qu'en bateau.



Déjeuner dans un restaurant local à Solvaer, la capitale des Lofoten.

Vous visiterez ensuite le musée Viking.

Bord fut à l'époque viking, l'un des plus grands chefs-lieux vikings de toute la Norvège du Nord. C'est en 1981 que les fouilles ont commencé et que l'on a découvert l'emplacement de ce site. Aujourd'hui, l'endroit a été reconstruit à l'identique et offre un voyage de près de 1 000 ans en arrière. Le nouveau musée viking est construit autour de l'excavation de la maison commune, longue de 83 m. Des expositions d'objets trouvés lors des fouilles, des bateaux vikings de 23 et 30m, différents artisanats, ... vous plongent dans ces temps héroïques.

Retour au Lodge.

Dîner et nuit au Lofoten Links Lodges 4* (ou similaire).

GIMSØYSAND – STAMSUND – NUSFJORD – BØSTAD – GIMSØYSAND MARDI 12 JUILLET (170KM – ENVIRON 3H DE ROUTE)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, départ pour le village de Stamsund. Vous embarquerez à bord de zodiacs pour rejoindre une exploitation de saumon. Petite dégustation sur place, avant de retourner à Stamsund pour le déjeuner.

Poursuite des visites avec le village classé UNESCO de Nusfjord et ses maisons jaunes.



Visite d'une ferme, où vous pourrez déguster le fromage local.

Retour au Lodge.

Dîner et nuit au Lofoten Links Lodges 4* (ou similaire).

Petit-déjeuner.

Départ matinal pour découvrir la plage de Skagsangen et le village de Reine, peut-être l'un des plus connus des Lofoten.



Vous descendrez jusqu'à Å, à la pointe sud de l'archipel, où vous visiterez le musée du poisson séché. Ce petit musée familial vous permettra d'apprendre de nombreuses choses sur cette activité traditionnelle des Lofoten.

La qualité du « poisson séché des Lofoten » lui a valu une AOC, à l'instar du champagne et du jambon de Parme ! Ce produit est l'héritage de traditions millénaires. Ce sont les Vikings qui ont fait connaître le poisson séché aux Européens. Ils en emportaient dans leurs voyages vers le sud, et l'échangeaient contre d'autres produits. Le séchage du poisson se fait aujourd'hui comme jadis, sans additifs. Il s'agit de la plus ancienne méthode de conservation des aliments.

Déjeuner dans un restaurant local.

Vous prendrez ensuite la direction du port de Moskenes pour embarquer sur le ferry qui vous mènera à Bodø (4h de traversée – en attente des horaires 2021).

Arrivée à Bodø et transfert vers l'hôtel.

Dîner d'adieu dans un restaurant local et nuit à l'hôtel Clarion Collection 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Petite balade pour découvrir Bodo et ses fresques de street art.

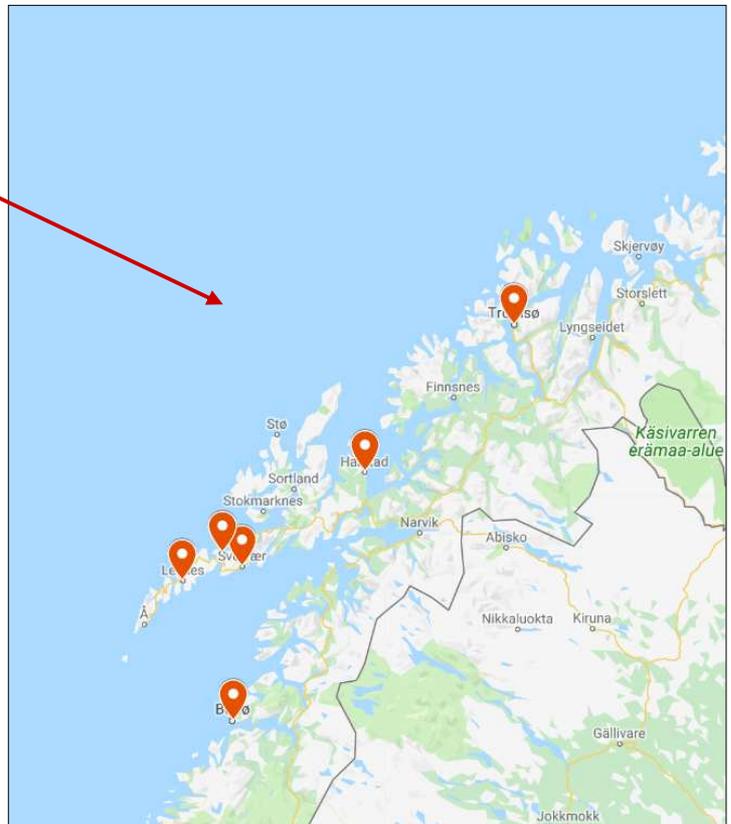
Transfert vers l'aéroport pour les formalités d'enregistrement.

Envol vers Bruxelles, via Oslo. Déjeuner libre.

Arrivée à Bruxelles en fin d'après-midi.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

CARTOGRAPHIE



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 15/03/2022):

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.550 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

PRIX (RESERVATION A PARTIR DU 16/03/2022) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.650 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux et intérieurs avec SAS.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 200 euros).
- ✍ Le ferry entre Moskenes et Bodø.
- ✍ Les services d'un guide local parlant français.
- ✍ Les transferts et les transports en autocars.
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hébergements mentionnés ou similaire.
- ✍ La pension complète.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons.
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances auprès de la « Compagnie Assurinco ».

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITE.

POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

CE PRIX NE COMPREND PAS LES FRAIS DES ÉVENTUELS TEST PCR OU ANTIGÉNIQUES EXIGÉS PAR LES AUTORITÉS LOCALES ET LES COMPAGNIES AÉRIENNES AVANT, PENDANT ET APRÈS LE SÉJOUR.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : ILES LOFOTEN, DU 7 AU 14 JUILLET 2022

A RENOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BTE 4, 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CI : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CI : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 MARS : 3.550 €

APRES LE 15/03, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.650 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **550 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE **30%** EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE **KBC** AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE **7 JUIN 2022**.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D. 3504

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018